

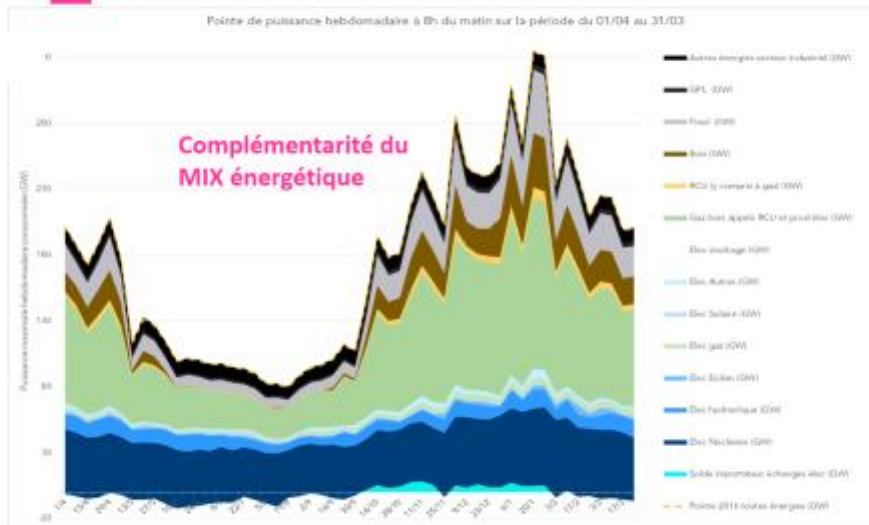
Mix énergétique 2050 : le rôle clé du gaz renouvelable

Paris, le 18 décembre 2017 – A l’occasion des Rencontres de l’énergie, le Président de Coénove, Bernard Aulagne a rappelé la nécessité de considérer les gaz renouvelables comme des EnR à part entière dans un mix énergétique qui permette à la France de répondre à tous les besoins du pays, tous usages confondus et à toute heure de l’année.

Coénove vient de dévoiler les résultats de l’étude menée sur l’évolution de la puissance maximum hebdomadaire appelée sur la période allant du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017. Si celle-ci confirme la très grande thermosensibilité du mix énergétique français avec un rapport de 1 à 4 entre l’été et l’hiver, elle pointe également sa diversité et le rôle clé joué par le gaz pour faire face aux besoins de pointe. À titre d’exemple le 20 janvier dernier, la France a connu un pic de consommation couvert à 50% par l’énergie gaz tandis que l’électricité, tout mode de production confondu, ne couvrait que 30% des besoins.

Mix énergétique : le rôle clé du gaz naturel

L’appel de puissance en France (2016/2017)



Un MIX très thermosensible (x 4 entre hiver/été sur année moyenne)
Electricité non stockable – Gaz / Fioul / Bois / RCU stockables

Au-delà de ce constat, l’Association a souhaité faire ce même exercice en se projetant à l’horizon 2050. Avec des hypothèses très ambitieuses de sobriété et d’efficacité énergétique et un mix électrique faisant la part belle aux EnR électriques, le rapport entre été et hiver passe certes de 1 à 4 à un rapport de 1 à 2 mais le gaz, énergie disponible, stockable et rapidement mobilisable, reste indispensable pour boucler le mix énergétique.

Toutefois, pour atteindre pleinement les objectifs de la transition énergétique, il convient de décarboner le mix énergétique, et donc de décarboner le gaz en encourageant sa transformation vers un gaz de plus en plus renouvelable.

Et cette transformation est déjà à l'œuvre à travers :

- la méthanisation et l'objectif inscrit dans la PPE de 8 TWh injectés en 2023,
- la gazéification de la biomasse,
- le power to gas, production d'hydrogène ou de méthane de synthèse à partir des excédents de production des EnR électriques, et réponse pertinente à leur stockage inter-saisonnier et à leur utilisation.

Comme le montre une étude de l'ADEME pour un mix énergétique 100% renouvelable en 2050, chacune de ces formes de gaz renouvelable présente des externalités positives telles que l'augmentation du revenu agricole, la contribution de la méthanisation à l'économie circulaire, l'emploi local, l'optimisation du fonctionnement des EnR électriques et la complémentarité des réseaux gaz/élec.

Ainsi, pour soutenir la 3^{ème} révolution du gaz, Coénove appelle les pouvoirs publics à reconnaître les gaz renouvelables comme des EnR à part entière et à mettre en place une véritable stratégie de développement des gaz renouvelables pour qu'ils représentent non pas 10% tels qu'actuellement inscrits dans la loi, mais 30% de la consommation de gaz dès 2030.

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz – énergéticiens, industriels et professionnels – tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz doit jouer dans la stratégie énergétique de la France.

Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

Pour toute demande contacter A+ Conseils :

Claire-Anne Brulé

01 44 18 65 57 – 06 30 86 41 29

claireanne.aplusconseils@gmail.com

Isaline Ollivier

01 44 18 65 56 – 06 82 96 34 52

isaline.aplusconseils@gmail.com